



## « Ensemble pour une co-éducation réussie »

Le lycée général et technologique Frantz Fanon est heureux d'accueillir les nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024 – 2025.

Dans le souci de faciliter les démarches d'inscription de votre enfant, nous vous invitons à télécharger les documents suivants :

- 📄 Fiche de renseignement
- 📄 Fiche de pré-inscription de cantine
- 📄 Intercalaires de 1<sup>ère</sup> ou Tle (en fonction du niveau et de la filière)
- 📄 Note relative aux cours d'EPS



De même, afin que cette année se déroule dans la sérénité et l'épanouissement de tous, nous y ajoutons l'essentiel des règles auxquelles votre enfant devra **obligatoirement** se conformer.

Vous les retrouverez détaillées dans le règlement intérieur qui figure dans le carnet de correspondance que nous vous invitons à lire attentivement avec votre enfant avant signature.

**NB :** Les élèves qui accompagnent leur parent lors de l'inscription doivent revêtir une tenue correcte.

### LES « ESSENTIELS » DU REGLEMENT INTERIEUR LGT FRANTZ FANON

#### Obligations

- Travailler et participer à **toutes les évaluations**, y compris le samedi.
- **Assiduité et ponctualité**. Suivi de tous les cours avec le même intérêt et être à l'heure.
- Avoir son matériel scolaire : **carnet de correspondance**, trousse, livres, blouse, tenue de sport .....
- Port de la **tenue réglementaire** : polo ou chemisette de couleur blanche avec le logo, pantalon ou jean bleu ou noir simple non déchiré et ajusté à la taille. **Sous-vêtements non apparents**.  
De préférence : baskets ou chaussures fermées recommandés. Chaussures ouvertes attachées à l'arrière. **Sandalettes et crocs interdits**. En cas de non-respect possibilité de refus d'accès à l'établissement.
- Contribuer à créer, entretenir et préserver une atmosphère propice à l'apprentissage dans le lycée.
- Respect des lieux, du matériel et des mobiliers (**extincteurs compris**)

#### Accès à l'établissement, circulation et organisation

##### Accès et circulation :

- Accès des élèves à la cité scolaire par le portail donnant accès au parking des bus.
  - o A leur arrivée devant les escaliers, retrait des casques, écouteurs.
- Se rendre **impérativement** en salle d'étude ou au CDI, avec l'autorisation de la vie scolaire, en cas d'absence de professeurs ou d'heures creuses.  
**Casques, écouteurs et téléphones portables interdits en salle d'étude. Prioriser le travail scolaire**
- Pas d'accès aux salles de cours, d'étude, aux escaliers et couloirs durant la pause méridienne.
- **Autorisation de l'enseignant de quitter le cours à la sonnerie.**

##### Horaires :

- Tableau des horaires dans le carnet correspondance (ouverture + fermeture portail + sonnerie)

### Accueil du matin

- **Ex** : Pour les élèves arrivant en bus : sonnerie de 7h20 : fermeture du portail.
- Retardataires : attendre la sonnerie de 8h20 pour accéder à l'établissement.
- Elèves déposés par leur parent et débutant les cours à 8h25 : être au portail à 8h20 (ou avant).
- **Inter cours** : A la sonnerie, les élèves ont 5 min pour se rendre en cours.

### Gestion des retards et des absences

#### Retards

- Tolérance de 5 min (par le professeur) au premier cours de la matinée : soit 7h25 + 5min = 7h30.
- Au-delà refus possible du professeur. Passage à la vie scolaire pour justifier absences.

#### Absences

- Présence à tous les cours portés sur l'emploi du temps.
- Possibilité de modification de l'EDT (cours annulé, reporté, professeur absent, test obligatoire...). L'élève informé des changements par **Pronote. A consulter régulièrement.**
- En cas d'absences pour maladie, RDV médical, obligation familiale ..., se présenter à la vie scolaire muni pour justifier l'absence.
- **Présence obligatoire lors des évaluations.** En cas d'absences, possibilité pour l'enseignant de donner un autre devoir.



*Lisé « Fwanz Fanon » ka swété zot  
« An bel ti vakans ek an bel ti lanné scolè épi an lo siksè »*